

151/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance publique du 21 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué le quinze juillet de l'an deux mil vingt-deux s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

**Présents** : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Chantal COLLÉOU ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Paul UGUEN ; Sonia FLOCH ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Rémy LE MEUR ; Hervé TILLY ; Florent LE HERVÉ

**Absents** : Édouard TROLES ; Cyrielle MOY ; Marc LEFEVRE

**Procurations** : Édouard TROLES donne procuration à Christiane DUGAY ; Cyrielle MOY donne procuration à Chantal COLLEOU ; Marc Lefèvre donne procuration à Eric Cloarec

**Secrétaire de séance** : Florent LE HERVE

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice** : 15

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 15/07/2022

**Objet** : Vente du terrain n°10 Lotissement Ar Roudour

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de procéder à la vente du terrain n°10 du lotissement Ar Roudour. Il informe les membres du conseil municipal qu'il s'agit d'une réserve foncière, d'une superficie de 1216 m2 référencée au cadastre E0613 à l'adresse CLEUAES en Guerlesquin. La vente du bien sera affectée au budget général.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil :

- le tarif de 20 €/m2,
- de vendre 800 m2 de la parcelle,
- de conserver 200 m2 pour accès et cheminement,

Soit la somme de 16 000 €. Les frais de bornage et notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de pouvoir procéder à la vente du terrain n°10 situé dans le lotissement Ar Roudour au prix de 20 €/m2 et de procéder à la signature de tous les documents nécessaires à la vente de ce bien.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à 4 abstentions et 11 voix :**

- d'autoriser la vente de cette parcelle référencée au cadastre E0613 à l'adresse CLEUAES de 1216 m2,
- au prix de 13€/m2,
- en précisant que les frais de bornage et notariés seront à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser M Le Maire à procéder à la signature de tous les documents nécessaires à la vente de cette parcelle

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Eric Cloarec

